

## Les universités de Caen et Rouen amorcent un processus de fusion, celle du Havre reste en retrait

8-10 minutes

En vue de créer une "université de Normandie", les universités de Rouen et de Caen ont organisé les 5 et 11 octobre 2018 des "assises" avec plus de 300 participants. Selon leurs présidents Joël Alexandre et Pierre Denise, il s'agit là du "point de départ d'un processus" vers une nouvelle université fusionnée. Une forme d'établissement expérimental pourrait voir le jour dès 2019, avec un accompagnement par le ministère. Pour le président de l'université du Havre Pascal Reghem, il faudrait d'abord "savoir pour quel projet une organisation différente de ce qui existe actuellement" est préférable.



Joël Alexandre, président de l'université de Rouen-Normandie, et Pierre Denise, président de l'Université de Caen-Normandie

Les premières "assises universitaires Rouen-Caen" organisées les 5 et 11 octobre 2018 en vue d'une fusion des deux universités ont réuni plus de 300 personnes et font office de "point de départ d'un processus de création d'une nouvelle université", indiquent Pierre Denise, président de l'université de Caen et Joël Alexandre, président de l'université de Rouen. Ils rappellent que l'objectif est de "relever plusieurs défis" posés à l'ESR normand, en particulier sur l'attractivité au niveau des masters, des doctorats, mais aussi des chercheurs et des étudiants étrangers. Il y a également un "certain nombre d'engagements", comme celui de "préserver les acquis de la politique de site actuelle", de "renforcer une offre de formation pluridisciplinaire et ancrée dans les territoires".

Le calendrier de mise en place "dépendra de l'évolution de la politique de site", les prochaines instances des conseils d'administration des universités "décideront de créer ou non cette université" car celles actuellement en fonction "n'ont pas été élues sur ce mandat", signale Pierre Denise. "La décision structurante ne pourra donc avoir lieu qu'en 2020", mais la publication attendue d'ordonnances sur l'expérimentation de nouvelles formes de regroupement ([lire sur AEF info](#)) permettrait de créer d'ici à 2019 un établissement expérimental.

Mission conjointe État/région pour une "université de Normandie"

"Dans notre relation avec la tutelle, nous allons dès maintenant travailler sur le prochain contrat" et un "point d'étape" sera présenté lors des prochaines "assises", au premier trimestre 2019, indique Joël Alexandre. Une réunion entre la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal et le président de la région Normandie Hervé Morin, le 2 octobre, a abouti au principe d'une "mission conjointe" d'accompagnement "d'ici juin 2019", a signalé ce dernier sur [son compte Twitter](#). Il n'est pas encore décidé si cet appui à la réflexion engagée sera suivi d'une aide financière ou non.

La fusion sera cependant "d'autant plus rapide qu'il y a un accompagnement financier par l'État, et par les collectivités (région, départements, communautés urbaines). Sachant qu'un établissement d'ESR est un atout économique", ajoute Pierre Denise. L'engagement des collectivités attendu par les deux universités porte aussi "sur les aspects de vie étudiante, les problématiques de transport, de logement", précise Joël Alexandre, afin de "coordonner les politiques dans un projet commun". Pour lui, comme pour Pierre Denise, cette "université de Normandie" devra se construire autour des trois agglomérations de la région (Caen, Rouen, Le Havre) et avec "un réseau de villes moyennes".

Pas "d'optique hégémonique"

Les deux présidents disent "espérer être prochainement rejoints par Le Havre", la forme d'un établissement expérimental permettant d'ailleurs dans un premier temps de "conserver une personnalité morale" avant la fusion proprement dite. Cet établissement serait cependant "le plus temporaire possible". Ce rapprochement n'est "pas du tout dans une optique hégémonique", assurent-ils, pointant simplement que les universités de Caen et Rouen "se ressemblent énormément" car pluridisciplinaires avec une forte composante santé, et d'environ 29 000 étudiants chacune.

"Il y a des dossiers urgents, par exemple la disparition de la Paces et du numerus clausus", autant de sujets qui "nous obligent à trouver des artifices et constituer d'autres structures : nous avons

de bonnes raisons de vouloir forcer le pas", explique Pierre Denise. La Comue Normandie Université "doit évoluer", c'est là un "diagnostic partagé" avec son président Lamri Adoui qui avance aussi l'idée d'un établissement expérimental ([lire sur AEF info](#)), assure le président de l'Unicaen. "Ce sont deux manières de voir le même projet, mais les jours de la structure juridique Comue sont comptés."

Pour avancer sur le principe de la fusion, les prochaines rencontres en 2019 seront "consacrées davantage à la discussion et l'élaboration d'un projet, car la structure que prendra l'université doit reposer sur un projet élaboré avec l'ensemble de la communauté", soulignent Joël Alexandre et Pierre Denise. La consultation des deux premières journées s'adressait aux élus des conseils, mais "le travail élaboré va être diffusé et il y aura des consultations sur les campus avec des questionnaires pour aller au-delà et affiner le projet", ainsi qu'avec les partenaires organismes de recherche et collectivités territoriales.

### **Université du Havre : un regard critique sur la méthode suivie**



Pascal Reghem président de l'université du Havre

| ©DR.

"Notre position au Havre a toujours été de savoir pour quel projet devrait être mise en place une organisation différente de ce qui existe actuellement". Or du côté de Caen et de Rouen "la fusion apparaît comme un élément premier avant même de s'intéresser à la notion de projet", critique Pascal Reghem, président de l'université du Havre. "Nous avons une Comue qui fonctionne plutôt

bien, on avait donc prôné une intégration plus forte quitte à faire des efforts en termes de transferts de moyens pour que les choses avancent", ajoute-t-il. "Mais j'ai été surpris d'apprendre en septembre que Rouen et Caen organisaient des assises sans nous inviter."

"Aujourd'hui, on ne voit pas en quoi la fusion pourrait apporter des réponses aux objectifs à atteindre" sur l'attractivité de l'ESR normand, "voire on pourrait imaginer être contre-productifs car les communautés ne sont pas intégrées aux réflexions", analyse Pascal Reghem. De plus une fusion "a un coût, il faut faire alors des choix qui vont forcément agir sur la recherche et l'offre de formation". De fait, "ces processus de réorganisation inquiètent du côté des communautés, il faut informer le mieux et plus près possible du terrain, et finalement ce n'est pas le chemin pris par Caen et Rouen avec des assises uniquement ouvertes aux directeurs de laboratoires ou de composantes".

Au final, l'université du Havre n'apparaît pour l'instant "pas prête à partir vers une fusion, mais à participer à un projet de meilleure intégration en Normandie" sous un modèle d'établissement expérimental. L'inquiétude tient aussi à l'organisation du pilotage dans une reconfiguration de l'ESR normand dominé par "un poids lourd" que serait l'université fusionnée Caen-Rouen, et qui aurait alors "le leadership sur les décisions prises au niveau de l'établissement expérimental". Pour discuter de ces enjeux d'avenir, l'université du Havre organise elle aussi des rencontres, le 15 novembre, "ouvertes à l'ensemble de la communauté universitaire" et auxquelles ont été conviés les présidents de Caen, Rouen et de la Comue.